

## 2. Budget prévisionnel de la structure

### **IMPORTANT :**

- Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.
- Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20.... date de début : ..... date de fin : .....

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT (2)</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANT (2)</b>
<b>60 - Achat</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
Prestations de services			
Achats matières et de fournitures			
Autres fournitures			
		<b>74- Subventions d'exploitation (1)</b>	
<b>61 - Services extérieurs</b>		État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations		-	
Entretien et réparation		<b>Établissements publics d'État (préciser) :</b>	
Assurance		- ACSé	
Documentation		- Agence de services et de paiement	
		-	
		<b>Région(s) :</b>	
		-	
		<b>Département(s) :</b>	
		-	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>Intercommunalité (EPCI) :</b>	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		<b>Commune(s) :</b>	
Déplacements, missions		-	
Services bancaires, autres		<b>Organismes sociaux ( à détailler) :</b>	
		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>Fonds européens :</b>	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		<b>Aides privées</b>	
		-	
<b>64- Charges de personnel</b>			
Rémunération des personnels,			
Charges sociales			
Autres charges de personnel		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>66- Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Ressources non utilisées d'exercices antérieurs</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature (3)</b>	
Bénévolat		Bénévolat	
Prestations en nature		Prestations en nature	
Dons en nature		Dons en nature	
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros

(3) Les contributions volontaires en nature doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes